

**INTERVENTION DE LA COALITION CONTRAFRICAINE POUR LA CPI A LA
6^{ème} AEP**

M. le Président de l'Assemblée

M. le Président de la Cour

M. le Procureur de la Cour

Mesdames et Messieurs les Délégués

Je vous remercie, au nom de la Coalition Centrafricaine pour la Cour Pénale Internationale, de l'occasion qui m'est offerte pour m'adresser à la 6^{ème} Assemblée des Etats Parties.

En décidant d'ouvrir son enquête en République Centrafricaine, répondant ainsi au renvoi fait par l'Etat Centrafricain à la Cour, le Procureur de la CPI a redonné espoir aux victimes des crimes ignobles, surtout ceux commis lors des conflits armés perpétrés entre 2002 et 2003 dans la Capitale Bangui et ses environs. Cette annonce du Procureur permet aussi à la population Centrafricaine dans son ensemble, d'espérer que l'impunité qui a caractérisé le pays pendant longtemps, nourrissant des conflits armés cycliques dont les femmes et les enfants ont tout le temps été les premières victimes, n'aura plus droit de cité dans le pays et cédera la place à la justice et au respect des droits de la personne.

Toutefois, afin que la Cour puisse avoir son plein effet en République Centrafricaine, les acteurs tant locaux qu'internationaux doivent s'y prêter. De fait, le succès de la Cour dépendra de sa compréhension et de son acceptation de la part des populations locales. Saluant l'ouverture du bureau de la CPI à Bangui en date du 18 octobre dernier, nous exhortons par ailleurs, les Etats Parties au Statut de Rome, à fournir les moyens nécessaires à la CPI afin que le travail de sensibilisation puisse être menés de manière efficace.

Nous saluons l'annonce de la visite du Procureur en RCA. Cette visite devrait lui permettre de toucher du doigt la situation alarmante qui prévaut dans le pays.

La société civile centrafricaine, déjà très impliquée dans le processus de la CPI au niveau national, a besoin du soutien de la communauté internationale pour jouer efficacement son rôle d'intermédiaire, essentiel à la réussite de la Cour dans sa mission.

Au Gouvernement Centrafricain, la Coalition nationale pour la CPI lance un appel, pour qu'il offre une pleine coopération à la CPI. En effet, sans cette coopération de l'Etat, la Cour ne pourrait réaliser sa mission en République Centrafricaine.

Enfin, puisse la présence de la CPI en République Centrafricaine constituer une opportunité d'éradiquer l'impunité des crimes internationaux et redonner espoir de justice et de paix durable à la société Centrafricaine qui attend beaucoup d'elle.

Je vous remercie.

Me Marie Edith Douzima Lawson.